



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Infrastructures électriques et élevage : quels engagements ?

Question écrite n° 17875

Texte de la question

Mme Mathilde Hignet interroge M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les engagements qu'il compte prendre suite à la publication du rapport du CGAER sur la caractérisation de l'impact sur les activités d'élevage des antennes téléphoniques, installations électriques et éoliennes. Début 2023 le cabinet de M. le ministre a confié au CGAER la réalisation d'une mission sur le sujet, dont le rapport daté de décembre 2023 a été rendu public en avril 2024. Dans le cadre de cette mission, une enquête a notamment été menée auprès d'éleveurs concernés à l'été 2023. Cette enquête visait à collecter des informations et identifier les possibles corrélations entre présence d'ouvrages électriques et difficultés techniques en élevage. En effet, sur le terrain de nombreux éleveurs font remonter des changements de comportements de leurs animaux, ainsi que des baisses substantielles de production (en élevage laitier notamment). Ces nuisances sont mises en relation avec la présence d'installations électriques à proximité de l'élevage. Le rapport du CGAER n'est pas le premier sur le sujet. Les auteurs constatent ainsi qu'un rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques rédigé en février 2021 a fait plusieurs constats et formulé des recommandations pour développer l'expertise et la recherche. Ces dernières n'ont pas été suivies d'effets. Le rapport du CGAER présente entre autres des premiers résultats issus de l'exploitation de cette enquête. Dans leurs conclusions, les auteurs indiquent qu'il reste beaucoup à faire pour bien caractériser l'impact sur les activités d'élevage de différents équipements de production ou transport d'énergie. Ils pointent la nécessité d'un développement et partage de la recherche et connaissance sur le sujet. Six recommandations sont ainsi formulées en ce sens. La question est aujourd'hui posée des moyens alloués à la recherche scientifique sur le sujet et de sa structuration. Les équipes qui travaillent sur les animaux d'élevage peinent à financer leurs recherches. Les constats sont connus depuis de nombreuses années. Il est aujourd'hui temps de passer à l'action et de poser des actes forts pour que les recommandations soient enfin suivies d'effets. Aussi, elle lui demande les engagements qu'il compte prendre pour permettre le développement de la recherche, avec quels moyens et pour quel calendrier.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Hignet](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17875

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 3957

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)